

**Délibération****N° 145 - 2024**

Motion d'Intercommunalités de France relative au Projet de Loi
des Finances 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 73

Présents : 55

Pouvoirs : 12

Votants pour : 48

Votants contre : 4

Abstentions : 15

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
ISERE

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni sur la commune de Saint-Chef, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Brenier,

Date de la convocation : 18 octobre 2024

Présents :

Nora Chebbi, Denis Thollon, Frédéric Gonzalez, Anne-Isabelle Erbs, Sylvain Granger, Laurent Guillet, Jean-Yves Cado, Aurélien Blanc, Frédéric Géhin, Thierry Bekhit, Stéphane Lefèvre, Corinne Georges, Pierre-Yves Bois, Jérôme Grausi, Azucena Hernandez, Nicole Genin, Olivier Bonnard, Daniel Barret, Luc Nguyen, Alexandre Bolleau, Rémi Chatelat, Yvon Roller, Annick Merle, Stéphane Bouchex-Bellomie, Philippe Psaila, Lucette Brissaud, Annie Pourtier, Martine Bert, Myriam Boiteux, Éric Morel, Bernard Castilla, Jean-Yves Roux, Luc Fabrizio, Benoît Jas, Youri Garcia, Léon-Paul Morgue, Simone Salas, Francis Spitzner, Jean-Yves Brenier, Alexandra Contamin, Bernard Attavay, Maurice Belantan, Christiane Drevet, Dominique Desamy, Christian Giroud, Camille Regnier, David Emeraud, Sylvie Bogas, Bernard Jarlaud, Estelle Keller, Marie-Lise Perrin, Frédéric Vial, Joseph Quilès, Jacques Bracco, Christophe Candy.

Pouvoirs :

Maria Sandrin donne pouvoir à Annie Pourtier
Richard Arnaud donne pouvoir à Jean-Yves Cado
Isabelle Flores donne pouvoir à Pierre-Yves Bois
Stéphanie Tavernese-Roche donne pouvoir à Nora Chebbi
Éric Teruel donne pouvoir à Aurélien Blanc
Nathalie Péju donne pouvoir à Annick Merle
Christelle Chièze donne pouvoir à Jean-Yves Brenier
Frédérique Luzet donne pouvoir à Alexandre Bolleau
Gilbert Pommet donne pouvoir à Lucette Brissaud
Philippe Reynaud donne pouvoir à Jérôme Grausi
Jean-Louis Sbaffe donne pouvoir à Frédéric Géhin
Joëlle Varcelice donne pouvoir à Léon-Paul Morgue

Excusés :

Tristan Pain, Nicole Sitruk, Alexandre Drogoz, Nathan Gomes, Cécile Dugourd, Francis Surnon.

Vu la motion unique adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des adhérents d'Intercommunalités de France réunie le 16 octobre 2024 ;

Vu la présentation en bureau communautaire le 21 octobre dernier ci-dessous rédigée :

« Les Intercommunalités de France ont toujours affirmé l'existence d'une communauté de destin entre décideurs publics devant les comptes de la Nation. Nos collectivités locales de l'Hexagone et de l'Outre-Mer ne sont pas

responsables des déficits ou de l'endettement de l'État, mais elles sont lucides face aux périls que cette situation fait peser sur les Français.

Les intercommunalités de France ont à maintes reprises proposé d'engager un dialogue franc, informé et équilibré avec l'État pour rétablir une situation dont tous se doivent d'être solidaires.

Ce dialogue leur a été refusé. Les finances locales et le travail des agents territoriaux ont été trop souvent caricaturés.

Dans ce contexte, les Intercommunalités de France se doivent de refuser les mesures budgétaires que l'État entend leur imposer dans le projet de loi de finances pour 2025. La reprise en main des budgets locaux par l'État est inacceptable. Ces mesures budgétaires menacent les services publics locaux.

Les Français les plus fragiles seront les premiers à en faire les frais : rénovation énergétique, inclusion numérique, accès à la culture et au sport, accueil des enfants, eau de qualité et en quantité, solutions de mobilité pour tous, accès à la formation et à l'emploi... Nous ne pouvons briser ce qui fonde notre vivre-ensemble.

En conséquence, les Intercommunalités de France appellent le Gouvernement et les parlementaires à revenir sur des mesures particulièrement injustes pour les collectivités locales. Elles demandent au Premier ministre de réunir rapidement les associations d'élus pour construire ensemble une décentralisation à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

Parce que l'Intercommunalité compte, parce que chacune et chacun de nos habitants compte, il est temps de se mettre autour de la table. »

**après délibération,
le conseil communautaire :**

CONFIRME et SOUTIENT la position d'Intercommunalités de France ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré,

Le secrétaire de séance
Frédéric Géhin

Le président,
Jean-Yves Brenier